Mise en ligne : 20 octobre 2023. Dernière modification : 14 février 2024.

www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FRANCO-BELGE DE COLONISATION (FINANCO), Bruxelles

Jean René de CHERISEY, administrateur.

Né à Clermont-Ferrand, le 15 février 1868.

Fils de Gérard *Louis* de Cherisey (1830-1918), sous-préfet de Charolles (1858), puis d'Issoire (1861), secrétaire général de la Côte d'Or (fév. 1869), et de Thérèse Julie de Romeuf.

Oncle de Bertrand de Cherisey (1895-1973), administrateur de la Banque mobilière privée.

Marié à Bruxelles, le 16 juin 1896, avec Elisabeth van de Woestyne d'Herzelé de la Woestine. Dont : Philippe (1897-1969), Pierre François (1898-1916), Pierre-Ghislain (1899-1916), Guillaume (1901-1986), colon à Meknès, administrateur de la Société agricole du Tadla, et Marie (M^{me} Guillaume de Buxeuil de Roujoux).

Chargé d'affaires au Maroc (1905-1907), deuxième secrétaire à Berne, à Cettigné (Montenegro), à Sofia (Bulgarie)(1909), chef du secrétariat de la direction politique tenue par Maurice Paléologue (1er mai 1912) avec rang de secrétaire d'ambassade de 1re classe (2 juin 1912), conseiller à Vienne, ministre plénipotentiaire de 2e classe, délégué français à la commission des réparations à Sofia (oct. 1920).

Administrateur de la Société financière franco-belge de colonisation (1929), de la Compagnie minière de l'Afrique du Nord (1933), de la Société chérifienne des pétroles (1935), des Mines d'Aouli, du Comptoir français du Maroc, président de la Compagnie chérifienne de colonisation, et de la Compagnie générale foncière du Maroc.

Commandeur de la Légion d'honneur. Décédé à Joncy (Saône-et-Loire), le 31 août 1945.

Société financière franco-belge de colonisation (Financo) (L'Information financière, économique et politique, 17 juillet 1930)

Extrait du rapport du conseil d'administration présenté à l'assemblée générale des actionnaires tenue au siège social, 60, rue Royale, à Bruxelles, le 1er juillet 1930.

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les opérations de votre société au cours de son premier exercice qui a été d'une durée exceptionnelle de quinze mois et de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1929.

Le bilan qui vous est soumis accuse un résultat bénéficiaire de 48.314 fr. 14 après affectation de 3.017.492 fr. 93 aux amortissements.

L'activité de votre société, au cours de non premier exercice, s'est manifestée par des prises d'intérêt dans les diverses entreprises suivantes :

Compagnie minière de l'Afrique du Nord;
Mines d'Aouli;
Compagnie équatoriale de mines;
Compagnie chérifienne de colonisation;
Compagnie générale foncière du Maroc;
Société immobilière de Casablanca;
Union foncière Nord-Africaine;
Société d'entreprises arboricoles et agricoles au Maroc;
Société industrielle et agricole de Marrakech;
Société agricole du Tadla;
Chantiers du Maroc,
Comptoir métallurgique du Maroc;
Société internationale de brasserie;
Comptoir français du Maroc.

Nous avons créé, en collaboration avec d'autre groupes :

La Société chérifienne des Pétroles ; Le Syndicat des pétroles au Maroc ; La société minière du Bramrane.

Ainsi que vous le constaterez, les prises d'intérêts de notre société comprennent principalement des participations dans des affaires minières, immobilière et agricoles, affaires dont la nature même constitue la base de la mise en valeur du Maroc et représente une garantie de sécurité pour l'avenir.

Nous avons également. développé l'activité de certaines de nos filiales et procédé, en outre, à la consolidation de différentes entreprises dont nous possédons le contrôle.

Nous avons, d'autre part, étendu nos intérêts à l'Algérie et avons noué, à cette occasion, des relations particulièrement intéressantes avec l'Union nord-africaine, organisme patronné par des personnalités algériennes de premier rang.

Enfin, nous tenons à vous signaler que, grâce à la situation de premier plan que nous nous sommes créée dans la question des pétroles au Maroc, nous entretenons d'excellente rapports avec l'État marocain, auprès duquel nous avons trouvé un appui bienveillant.

Veuillez trouver ci-après certaines indications concernant les différents postes du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1929.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1929 (fr.)

ACTIF

Immobilisé:

Frais de constitution 1.160.000 00

Montant des frais de constitution après déduction d'un amortissement au prorata de la durée de la Société

Matériel et mobilier 1 00

Réalisable :

Portefeuille et participations 79.963.935 71

Valeur des titres de notre portefeuille et de nos participations dans divers syndicats.

Débiteurs divers 17.585.704 99

Ce poste représente en majeure partie des avances à nos filiales.

Opérations en cours 879.067 04

Valeur d'un domaine agricole en cours de réalisation.

Disponible:

Banque 10.987.913 61

Sommes disponibles chez nos banquiers.

Caisses 7.735 Espèces en caisses.

Comptes d'ordre 12.456.121 66

Cautionnements statutaires.

Dépôts de titres.

Engagements et garanties diverses.

PASSIF

De la Société envers elle-même :

Capital 100.000.000 00

représenté par 100.000 actions A de 100 fr. et 180.000 actions B de 500 francs.

De la Société envers les tiers

Versements restant à appeler sur portefeuille et participations 8.475.004 10

Créditeurs divers 2.061.639 11 Comptes d'ordre 12.456.121 60 Cautionnements statutaires.

Dépôts de titres.

Engagements et garantes diverses.

Profits et pertes 48.314 14

Solde en bénéfice.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES au 31 décembre 1929

CRÉDIT

Produit brut de l'exercice 4.890.200 88

comprenant les intérêts sur fonds en dépôt et avances, les bénéfices sur réalisations de titres, les revenus sur portefeuille et les résultats sur opérations diverses

4.890.260 88

DÉBIT

Frais généraux 1.824.453 81

Frais d'études, de missions et frais généraux des bureaux de Bruxelles, Paris et Casablanca

Amortissements 3.017.492 93 sur frais de constitution : 40.065 sur frais d'installation : 29.275 15 sur matériel et mobilier : 198.152 78

sur portefeuille : 2.750.000

Nous vous proposons de répartir le bénéfice de 48.314 fr. 14 de la manière suivante :

À la réserve légale 5 % : 2.415 70

Solde à reporter : 45.898 44 48.314 18

4.890.260 88

Conseil d'administration

MM. William Thys, président; Désiré De Schoonen, administrateur délégué; Jean Vauthier, administrateur-directeur; Marcel Bloch ¹, comte René de Cherisey, baron Évence Coppée, Georges Despret ², Pierre Graux, Oscar Guastalla, Maurice Hermans, François Van Roy.

Collège des commissaires MM. Thomas Becquet, Henri Depage, Jean Guinotte.

BRUXELLES

BANQUES, SOCIÉTÉS À PORTEFEUILLE (L'Information financière, économique et politique, 20 juin 1937)

Financo, 495. inchangée : les résultats sont encore médiocres (bénéfice de 1936. 122.244 fr.) et n'autorisent encore aucune répartition aux actionnaires. Rappelons que cette société est intéressée dans plusieurs affaires au Maroc, et en particulier dans la Compagnie chérifienne de colonisation*, dans le Comptoir français du Maroc*, dans les Mines d'Aouli*, dans le Syndicat des Pétroles au Maroc, dans l'Union foncière nordafricaine [à Alger]*.

¹ Marcel Bloch (1876-1932): de la Banque transatlantique.

² Georges Despret (1862-1952) : vice-président, puis président (1930-1941) de la Banque transatlantique. Voir encadré.